

Département SATIS

Directeur
Rémi ADJIMAN

Marseille, le 17 novembre 2016

Objet : Taxe apprentissage 2017
N/Réf. : RA/FL 164-2016
Dossier suivi par : Françoise LLOPIS
Tél : 04 13 55 03 58
Fax : 04 13 55 18 90
francoise.llopis@univ-amu.fr

Madame, Monsieur,

La Faculté des Sciences d'Aix-Marseille Université forme environ 8000 étudiants dans des cursus variés allant de la Licence au Doctorat en passant par de nombreux Masters à vocation Recherche et Professionnel.

Au niveau national, le département SATIS est un des quelques rares Masters qui forme aux différents métiers de l'audiovisuel, du cinéma et des médias numériques interactifs. Il est doté d'équipements de haut niveau permettant une chaîne de fabrication analogue à celle rencontrée au sein de la profession.


L'insertion professionnelle est aujourd'hui, avec la formation, une des missions fondamentales de l'Université. L'équipe du département SATIS, associée au conseil de perfectionnement, s'interroge sans cesse sur la plus value que peut apporter un jeune diplômé aujourd'hui dans une équipe ou une organisation et construit ses enseignements pour répondre à cette exigence. Notre ambition est d'accroître les compétences de nos étudiants à la fois en terme de savoir, de savoir faire et de savoir être.

La taxe d'apprentissage, dont la campagne de versement est lancée, est un moyen significatif pour assurer ce développement. C'est à ce titre que je me permets de vous contacter aujourd'hui.

Vous trouverez ci-joint une plaquette d'information présentant succinctement nos formations. Plus de détails sont visibles sur notre site web dans la rubrique Formation (<http://satis-sciences.univ-amu.fr>).

Dans l'hypothèse où vous décideriez de nous accompagner et afin de nous permettre de suivre au mieux la traçabilité de votre versement, nous vous remercions de bien vouloir, parallèlement aux démarches habituelles que vous effectuez auprès de votre organisme collecteur, compléter le formulaire joint à la plaquette et le retourner à Madame Vanessa Guidon, chargée du suivi de la taxe d'apprentissage au sein de notre Faculté.

Nous vous remercions vivement par avance de l'intérêt que vous portez à nos formations et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Rémi ADJIMAN
Directeur du Département SATIS